

Opération Artémis : dix leçons pour l'Histoire

Par le lieutenant général e.r. Guy BUCHSENSCHMIDT (BEL Army)
Ancien Commandant de l'Eurocorps
Vice-président de la Société européenne de Défense (SED – AISBL)

Il y a de cela vingt-cinq ans, l'opération Artémis mettait fin à la crise qui sévissait alors en Ituri, au nord-est de la République démocratique du Congo (RDC). Sous la bannière européenne, une force multinationale dont la France fournissait l'essentiel des éléments avait assuré, manu militari, la sécurisation des camps de déplacés (7000 personnes), la remise en route de l'aéroport de Bunia, ainsi que la protection des populations civiles et des personnels de la mission de l'ONU et des organisations humanitaires. Elle avait en outre contribué, au travers d'une « approche globale », à éviter une crise humanitaire. L'engagement de la force de l'Union européenne (UE) mettait un terme à des mois de luttes sanglantes entre les ethnies Hema et Lendu. Le dit engagement était de plein droit légitimé par la résolution 1484 des Nations unies, datée du 30 mai 2003. Dans la foulée, le 12 juin 2003, à l'issue d'un processus décisionnel inhabituellement « ramassé », le Conseil européen prenait formellement la décision d'intervenir en Ituri. Au préalable, une équipe de planification multinationale et pluridisciplinaire avait élaboré un plan d'opération, approuvé par l'UE dès le 5 juin 2003... Ce plan consistait à mettre sur pied et à déployer à bref délai une force multinationale intérimaire, chargée de créer les conditions nécessaires et suffisantes à la reprise en main de la région par la mission de l'ONU (MONUC).

En prélude au déploiement du gros des troupes, un détachement d'avant-garde fut déployé à Bunia dès le 6 juin 2003. L'ensemble du contingent Artémis (de l'ordre de 2000 hommes et femmes) s'installa dans la foulée, d'une part à Bunia (centre de gravité de l'opération), sous la forme d'un Groupement Tactique Interarmes Multinational (GTIAM) et d'autre part à Entebbe (Ouganda), sous la forme d'une Base de Soutien à Vocation Interarmées (BSVIA). Le 6 septembre 2003, avec le sentiment légitime du devoir accompli, l'UE passait le témoin à la MONUC.

Il nous a semblé opportun, vingt-cinq ans après cette expérience unique, d'en tirer modestement les leçons essentielles.

1. Artémis est la PREMIERE opération militaire de l'UE sur le continent africain, là où l'OTAN manque cruellement d'expertise et de volonté politique. A n'en pas douter, la connaissance du terrain par des nations comme la France, la Belgique et le Royaume-Uni notamment, a contribué à mobiliser l'opinion européenne. La Force intervenait sous le couvert du Chapitre VII de la Charte des Nations unies, ce qui lui conférait, outre une indiscutable légitimité, un mandat robuste, condition sine qua non d'une intervention fructueuse dans une région particulièrement instable.
2. Organisation des Nations unies – Union européenne – nation cadre : le triangle d'or, grâce à la stricte séparation des tâches dévolues aux trois acteurs...
3. La lourdeur des processus décisionnels en matière de politique extérieure européenne est souvent pointée du doigt, à juste titre au demeurant. Avec Artémis, la preuve est faite, néanmoins, que dans des circonstances précises et dans un climat d'extrême urgence, l'ensemble des organes de décision de l'UE peut faire œuvre d'une remarquable réactivité, résultat d'un indéniable pragmatisme et d'une faculté d'anticipation qui force l'admiration.

4. A niveau politique, saluons au passage l'excellente collaboration entre trois des ténors de l'époque : Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, Javier Solana, Haut représentant de la Politique étrangère et de sécurité commune de l'UE et finalement Aldo Ajello, Envoyé spécial de l'UE pour la Région des Grands lacs.
5. La désignation d'une nation-cadre s'est avérée payante. A fortiori lorsque dans le cas présent, c'est à la France qu'échut l'honneur de prendre les rênes du processus, compte tenu de sa connaissance du contexte africain en général et de celui de la RDC en particulier, mais aussi du fait de la disponibilité à très court terme d'éléments de commandement et de combat.
6. Soulignons en passant la relative simplicité de la chaîne de commandement. Au niveau stratégique, le Comité politique et de sécurité (COPS), coiffant le Comité militaire de l'Union européenne (EUMC), lui-même assisté pour les aspects techniques par l'Etat-major militaire de l'Union européenne (EUMS). Au niveau de l'exécution, le général de division (FRA) NEVEUX, à la tête d'un Quartier-général opérationnel (OHQ) basé à Paris, coiffant le général de brigade (FRA) THONIER, Force Commander, basé à Bunia.
7. Un autre point intéressant : Artémis était une opération purement Union européenne (avec certes la participation de nations non européennes telles que le Brésil, le Canada et l'Afrique du Sud), indépendamment de toute intervention de l'OTAN. Une première, même si ceci souleva quelques difficultés, sur lesquelles nous revenons brièvement ci-après.
8. Une clé du succès, contre toute attente : la multinationalité, avec pas moins de 17 pays européens, augmentés des nations non-européennes déjà mentionnées. Bien sûr, chacun contribua à sa façon, avec plus ou moins de restrictions (« caveats »). Il n'empêche que réunir autant de partenaires – dont les intérêts stratégiques ne sont pas nécessairement convergents – a constitué une performance hors norme.
9. Immanquablement, Artémis a mis en évidence quelques faiblesses bien connues, et toujours d'actualité en 2018 : coopération timide en matière d'échange de renseignement, manque de standardisation des équipements, insuffisance de moyens de transport stratégique, etc.
10. De novembre à décembre 2004, j'ai personnellement conduit une mission d'évaluation de la 1^{ère} brigade « intégrée » congolaise à Bunia. Une brigade formée à Kisangani puis déployée à Bunia par les Forces armées belges. A l'époque, déjà, l'insécurité reprenait le pas sur la stabilisation. La leçon est simple : pacifier et « normaliser » une zone de conflit n'a rien de simple en soi. Mais il faut s'inscrire dans la durée. A défaut, toute l'énergie et tous les moyens investis ne résistent pas aux vicissitudes du temps qui passe...

Conclusion

Tant sur le plan politique que sur le plan diplomatique, les succès de l'opération Artémis sont indiscutables et ont vraisemblablement inspiré les concepteurs des « battle groups de l'UE » (EUBG). Sur le terrain, la situation sécuritaire reste précaire, pour ne pas dire très instable. En cause, malheureusement, l'incapacité de la MONUSCO (ex-MONUC) à utiliser toutes les ressources du Chapitre VII de la Charte de l'ONU. En cause également, le manque de volonté de l'UE d'inscrire le succès militaire dans la durée, en lui substituant, main dans la main avec l'ONU, un processus de coopération au développement pérenne.

Quant aux EUBG, force est de constater que si l'outil militaire est performant, la volonté du monde politique de l'utiliser fait cruellement défaut. Mais ceci fera l'objet d'un article ultérieur...